



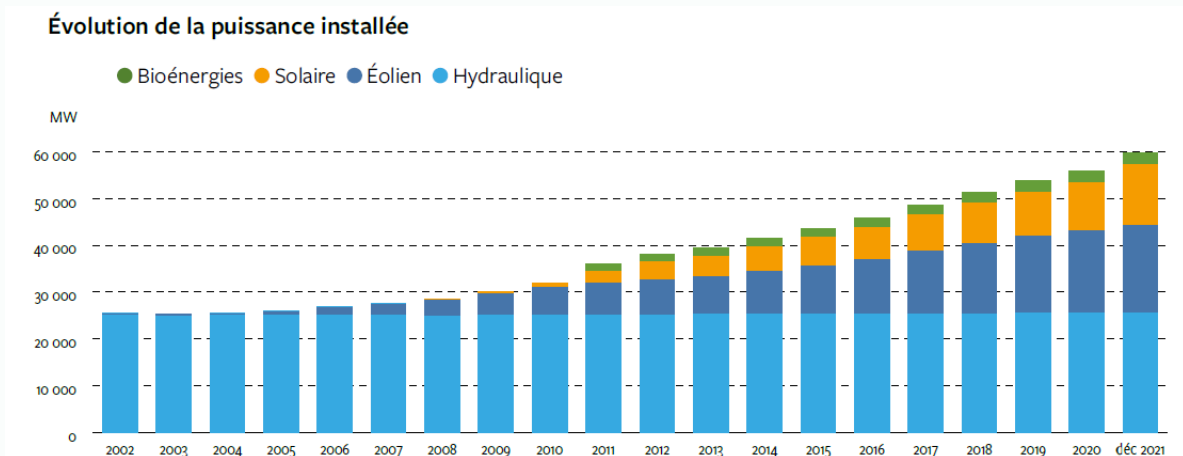
## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 février 2022

### Avec près de 4 GW de nouvelles capacités et des volumes records dans le solaire photovoltaïque, le raccordement des énergies renouvelables électriques atteint son plus haut niveau historique en 2021

#### Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2021

La puissance totale du parc électrique EnR – hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque, et bioénergies confondus – s'élève, fin 2021 à 59 781 MW. Cela représente une hausse de près de 4 GW (3 951 MW) sur l'année, les filières solaire photovoltaïque et éolienne comptant respectivement pour 2 687 MW et 1 202 MW des nouvelles capacités raccordées.



Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 25 % à la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine au cours de l'année 2021. Une baisse de deux points par rapport à l'année précédente qui s'explique par une production renouvelable en légère baisse (117,5 TWh contre 121,2 TWh en 2020) et par une consommation électrique plus importante qu'en 2020, année impactée par les confinements liés à la pandémie de Covid-19.

Sur le dernier trimestre 2021, 1 084 MW de nouvelles installations ont été raccordées aux réseaux d'électricité métropolitains, dont 761 MW pour le solaire (record trimestriel) et 310 MW pour l'éolien<sup>1</sup>.

La puissance du parc solaire s'élève à 13 067 MW au 31 décembre 2021, avec deux faits marquants cette année : le niveau de raccordement de 2021, 2 687 MW, a été trois fois supérieur à celui de 2020 (877 MW) tandis que le dernier trimestre 2021 a atteint un plus haut niveau historique avec 761 MW mis en service, soit presque autant en trois mois que sur toute l'année 2020. A fin 2023, la PPE vise un parc de 20 100 MW, ce qui supposera l'accélération de cette dynamique avec le raccordement de 3 500 MW/an sur les deux prochaines années.

<sup>1</sup> Ces données sont provisoires et sont susceptibles d'évoluer à la hausse une fois les vérifications et consolidations de données effectuées.

Avec 2,4 TWh produit au dernier trimestre et 14,3 TWh sur toute l'année 2021, en hausse de 12,6 % par rapport à 2020, la filière solaire confirme son développement et atteint pour la première fois un taux de couverture de 3 % de la consommation électrique annuelle (contre 2,8 % en 2020). De juin à août 2021, des niveaux records de plus de 5 % ont été atteints.

Le parc éolien atteint 18 783 MW au 31 décembre 2021, avec 310 MW raccordés sur le dernier trimestre. Sur l'année 2021, la croissance s'élève à 1 202 MW, en léger rebond par rapport au point bas de 2020 (1 116 MW raccordés). **A fin 2023, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) vise un parc de 24 100 MW, ce qui supposera une tendance plus élevée et le raccordement de 2 600 MW/an sur les deux prochaines années.**

La filière a produit 10,5 TWh sur le dernier trimestre et 36,8 TWh sur les douze derniers mois, en baisse de 7,2 % par rapport à l'année 2020 qui avait été marquée par des vents exceptionnels et un record de production éolienne. Par rapport à la référence 2019, la production éolienne est en hausse 8,9 % en 2021. Le taux de couverture de la consommation par l'énergie éolienne s'élève à 7,8 % sur l'année, en baisse de 1 point par rapport à 2020. Ce taux s'est établi à 8 % au dernier trimestre 2021.

Le parc hydroélectrique est stable avec une puissance installée de 25 718 MW, le même niveau qu'en 2021 malgré de nouvelles mises en service ayant compensé la fin de vie de certaines installations. L'objectif PPE d'un parc hors Corse de 25 700 MW à fin 2023 est atteint à 99,2 % (parc hors Corse de 25 494 MW).

La production hydroélectrique renouvelable s'est élevée à 58,4 TWh en 2021, en baisse de 4,5 % par rapport à 2020. Au dernier trimestre, cette production s'établissait à 10,9 TWh. Le taux de couverture de la consommation par l'hydroélectricité renouvelable est de 12,4 % pour l'année 2021 et de 8,3 % pour le dernier trimestre.

La filière bioénergies électriques atteint une puissance installée de 2 213 MW, avec 63 MW de nouvelles capacités dont 9 MW raccordés sur le dernier trimestre 2021.

Sa production s'est élevée à 8 TWh sur l'année 2021, en hausse de 3,8 % par rapport à 2020. La filière couvre ainsi 1,7 % de l'électricité consommée en 2021.

*Afin de répondre aux objectifs de la Loi Energie-Climat de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix de production électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de l'électricité renouvelable, tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.*

*Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2021, élaboré chaque trimestre par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis et l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Energie). Ce document est complété d'un supplément technique sur les Technologies pour la production d'électricité renouvelable.*

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2021](#)

[Télécharger le descriptif des Technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

#### Contacts presse :

SER – Gilles CORMAN ([gilles.corman@enr.fr](mailto:gilles.corman@enr.fr)) – 06 73 88 71 18

RTE – Perrine MAS ([perrine.mas@rte-france.com](mailto:perrine.mas@rte-france.com)) – 01 41 02 12 79

Enedis – Johanna SLAMA ([johanna.slama@enedis.fr](mailto:johanna.slama@enedis.fr)) – 01 81 97 73 19

Agence ORE – Julie DARDELET ([jdardelet@agenceverte.com](mailto:jdardelet@agenceverte.com)) – 06 33 85 96 83

Isabelle MBAS ([isabelle.mbas@agenceore.fr](mailto:isabelle.mbas@agenceore.fr)) – 06 20 88 42 40